

**RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'INSTITUT DES RÉVISEURS AGRÉÉS  
POUR LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES  
AUX MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 5 FÉVRIER 2015**

---

Chers confrères, chères consœurs,

Nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'organisation et les activités de notre institut au cours de l'année 2014. Nous nous permettons de passer en revue les événements les plus importants de l'année écoulée.

## **1. Généralités**

2014 était la troisième année du mandat de 3 ans reçu par le conseil d'administration lors de l'assemblée générale de janvier 2012.

Le conseil d'administration a défini les grandes lignes de sa politique dès le début de son mandat. Sa politique se concentre sur l'amélioration de la qualité de la profession et le soutien aux membres. Ces objectifs sont réalisés en développant une collaboration étroite avec les autorités de contrôle, la BNB et la FSMA.

Toutes les questions d'ordre professionnel sont mises en concertation avec l'IRE, qui est responsable de l'organisation de la profession de réviseur d'entreprises en général et auquel ressortissent également les réviseurs agréés. Notre confrère Tom Meuleman, membre du conseil de l'IRE, assiste aux réunions du conseil d'administration de l'institut.

Le fonctionnement de l'institut est basé sur les réunions mensuelles du conseil d'administration, la préparation des diverses activités au sein des groupes de travail, le soutien d'un secrétariat scientifique et la communication proactive avec les membres.

## **2. Agrément de nouveaux réviseurs**

En 2014, trois sessions d'examen ont été organisées en vue de l'octroi du titre de réviseur agréé pour les institutions soumises au contrôle de la BNB et/ou de la FSMA :

- La BNB a accordé 8 nouveaux agréments pour les entreprises d'assurances ;
- La BNB a accordé 9 nouveaux agréments pour les entreprises financières ;
- Vu la date récente des épreuves d'admission, la FSMA n'a pas encore accordé de nouveaux agréments pour les institutions soumises au contrôle prudentiel de la FSMA (OPC, sociétés de gestion d'OPC et IRP). Au total, six réviseurs ont participé aux épreuves.

Ces examens ont été organisés pour la première fois depuis l'entrée en vigueur des nouveaux règlements d'agrément promulgués par la BNB (règlement BNB du 21 décembre 2012, approuvé par l'arrêté ministériel du 28 juin 2013, *M.B.* du 9 juillet 2013) et par la FSMA (règlement FSMA du 14 mai 2013, approuvé par l'arrêté ministériel du 17 juin 2013, *M.B.* du 1<sup>er</sup> juillet 2013).

L'IRE et notre institut ont tous deux mobilisé la profession afin de motiver un nombre suffisant de praticiens compétents à participer aux procédures d'agrément publiées.

Notre Institut apprécie le fait que les autorités de surveillance aient lancé ces procédures d'agrément et applaudit le fait qu'elles se proposent de répéter cette procédure sur base régulière, à savoir tous les deux ans. Cette décision ouvre des perspectives aux jeunes auditeurs qui souhaitent investir dans ces secteurs.

Le conseil d'administration remercie les réviseurs qui ont participé aux jurys d'examen.

### **3. Démission de membres**

Le conseil d'administration a reçu la démission de 3 membres dans le courant de l'année 2014. Il s'agit de madame Emmanuèle Attout et de messieurs Eddy Dams et Koenraad Flamey.

Le conseil d'administration tient à les remercier chaleureusement pour leur contribution au service de notre profession et de son évolution.

### **4. Tableau des membres**

En 2014, la liste des membres de notre institut a évolué comme suit :

Membres au 31 décembre 2013	65
Nouvelles inscriptions	0
Démissions	3
Membres au 31 décembre 2014	<u>62</u>

Les réviseurs qui n'ont obtenu leur agrément que fin 2014 n'ont pas encore été repris dans ces chiffres.

Par secteur, cette évolution se traduit comme suit :

<u>Agréments</u>	<u>31.12.13</u>	<u>31.12.14</u>
« Ordinaires »		
Uniquement OPC	3	3
Uniquement IRP	1	0
« Doubles »		
Entreprises financières et OPC	21	21
Entreprises d'assurances et IRP	23	22
« Multiples »		
Entreprises d'assurances, IRP et OPC	1	1
Entreprises financières et OPC, entreprises d'assurances et IRP	16	15
	<u>65</u>	<u>62</u>

## 5. Groupes de travail et conseil d'administration

Le fonctionnement de notre institut repose largement sur les différents groupes de travail qui suivent de près les activités de notre profession sous ses divers aspects et qui contribuent ainsi à notre mission de droit public.

Huit groupes de travail permanents ont ainsi été créés :

- Deux groupes de travail généraux
  - Exercice de la profession, normes et circulaires – président : Olivier Macq
  - IFRS et normes comptables – président : Jean-François Hubin
- Trois groupes de travail en rapport avec la BNB
  - Établissements de crédit – président : Damien Walgrave
  - Entreprises d'assurances – président : Karel Tanghe
  - Établissements de paiement et établissements de monnaie électronique – président : Philip Maeyaert
- Trois groupes de travail en rapport avec la FSMA
  - Organismes de placement collectif et sociétés de gestion d'OPC – président : Maurice Vrolix
  - Institutions de retraite professionnelle – président : Rik Neckebroeck
  - MiFID – président : Philippe de Harlez

Dans le courant de l'année, un groupe de travail a été actif en vue d'accompagner nos membres dans l'exécution de tâches spécifiques confiées aux réviseurs agréés :

- Asset Quality Review – président : Erik Clinck.

Chaque groupe de travail compte au moins un membre du conseil d'administration.

Signalons également que notre confrère Gregory Joos représente la profession au FEE Banks Working Party.

Comme les années précédentes, nos membres ont en 2014 été particulièrement actifs dans les différents groupes de travail, que ce soit en participant aux réunions techniques, en rédigeant des notes et des projets de communications ou en assistant à des réunions avec des représentants du secteur ou des autorités prudentielles.

La composition complète des groupes de travail est reprise en annexe. Au total, 46 réviseurs agréés et leurs collaborateurs prennent part aux activités des groupes de travail.

Le conseil d'administration souhaite profiter de cette assemblée pour remercier vivement ces membres pour leur contribution précieuse et essentielle pour le rayonnement de notre profession.

Le conseil d'administration s'est réuni à dix reprises en 2014.

## **6. Secrétariat scientifique et administratif**

La fonction de secrétariat scientifique, qui joue un rôle essentiel pour notre institut, est assurée par Virgile Nijs, notre conseiller scientifique. Le secrétariat scientifique soutient les groupes de travail, assiste aux réunions du conseil d'administration, participe aux discussions avec la BNB, la FSMA et l'IRE, et prépare les avis et communications de l'institut. En 2014, il a presté environ 800 heures, indispensables au fonctionnement de l'institut. L'IRE octroie une intervention importante à notre institut pour le fonctionnement du secrétariat scientifique.

Notre institut bénéficie également de l'aide précieuse du secrétariat administratif de l'IRE, en les personnes de Christophe D'hondt et Marleen Roggeman, ainsi que du service de traduction de l'IRE (Fatiha Berrazi et Vanessa Sutour).

## **7. Avis et consultations fournis par l'IRAIF à la BNB et à la FSMA sur l'exercice de la profession de commissaire agréé**

Sur la base des travaux des groupes de travail et du secrétariat scientifique, le conseil d'administration a fourni des avis formels et des consultations sur les projets de documents suivants :

- **BNB :**
  - Eléments pour le contrôle de qualité de la mission de collaboration des réviseurs agréés ;
  - Dérogations à l'article 36bis de l'AR du 23 septembre 1992 ;
  - Avant-projet d'AR modifiant l'AR du 23 septembre 1992 ;
  - Transposition Solvabilité II ;
  - Projet de règlement et de circulaire concernant le contrôle interne et l'audit interne ;
  - Projet de circulaire « Reporting liquidité » ;
  - Nouveau système de répartition du bénéfice.
  
- **FSMA :**
  - Mission de collaboration des commissaires agréés auprès des institutions de retraite professionnelle ;
  - Mission de collaboration des commissaires agréés auprès des sociétés de gestion d'organismes de placement collectif.

Des concertations ont également été menées dans de nombreux domaines entre notre institut, les autorités de contrôle et l'IRE.

Avec la BNB, il s'est principalement agi de concertations sur le contrôle de qualité, Solvabilité II, l'Asset Quality Review et la nouvelle loi bancaire.

Avec la FSMA, les concertations se sont concentrées sur MiFID pour le secteur des assurances, les OPC et la surveillance des sociétés de gestion d'OPC, les sociétés immobilières réglementées et les institutions de retraite professionnelle, et MiFID.

## 8. Formation

Dans l'intérêt de ses membres et membres aspirants, l'IRAIF a l'intention de s'engager activement dans la formation professionnelle, en complément ou indépendamment des formations organisées par l'IRE-ICCI ou les autorités de contrôle. Dans ce cadre, les initiatives suivantes ont été prises en 2014 :

- Une formation d'une durée de 2 jours sur Solvabilité II a été organisée en collaboration avec l'ICCI les 5 et 18 novembre 2014

Plus de 130 personnes ont participé à cette formation, dont des participants de l'Office de Contrôle des Mutualités et de la Banque Nationale de Belgique.

Le conseil d'administration souhaite en particulier remercier les membres du groupe de travail assurances, les enseignants ainsi que les collaborateurs de l'IRE-ICCI pour l'organisation de cette formation de deux jours et pour la préparation des programmes de travail au profit des réviseurs agréés dans le cadre de l'évaluation du reporting Solvabilité II.

## 9. Fourniture d'informations et communications aux membres

L'IRAIF souhaite informer ses membres de manière proactive sur les nouvelles évolutions et les points qui méritent une attention particulière dans l'exercice de la profession. Dans ce cadre, les communications suivantes ont été adressées à tous les membres :

IRAIF 2014-1	Collaboration surveillance prudentielle à la fin de l'exercice
IRAIF 2014-2	Utilisation par les établissements financiers belges d'évaluations à la juste valeur dans leurs comptes annuels consolidés établis conformément aux normes IFRS
IRAIF 2014-3	Opportunité prestation de services FSMA
IRAIF 2014-4	Actualisation des modèles de rapports pour le reporting prudentiel BNB-FSMA
IRAIF 2014-5	Publication de la loi du 25 avril 2014
IRAIF 2014-6	Adaptation des modèles de rapports suite à la loi du 25 avril 2014
IRAIF 2014-7	Annonce des formations Solvabilité II
IRAIF 2014-8	Adaptation de l'AR du 23 septembre 1992 relatif aux comptes annuels des établissements de crédit, entre autres
IRAIF 2014-9	Appréciation, par les commissaires, des informations fournies par les entreprises d'assurances et de réassurance et les groupes d'assurances et de réassurance de droit belge dans le cadre des mesures préparatoires à Solvabilité II
Messages communs IRAIF-IRE	Actualisation du registre public relatif aux agréments FSMA - BNB

À partir de 2014, certains documents (notamment les modèles de rapports) ont été mis à la disposition des membres de la profession sur l'intranet de l'IRE.

## **10. Comptes et budget**

### **a. Comptes au 31 décembre 2014**

Au cours de l'exercice écoulé, le montant des cotisations s'est élevé à 37.820 EUR, contre 39.680 EUR l'exercice précédent. Bien qu'attendue, cette baisse est due à la diminution du nombre de membres de notre institut, sachant qu'aucun examen d'admission n'a été organisé les trois années précédentes. Le montant de la cotisation est resté inchangé par rapport à l'exercice précédent, soit 620 EUR par personne.

Il convient également de préciser que depuis 2013, l'intervention de l'IRE dans le soutien technique est versée directement à l'IRAIF. La facturation du soutien technique est donc uniquement adressée à l'IRAIF, ce qui s'inscrit au bénéfice de la transparence.

La cotisation que nos membres paient à l'institut (en plus de la cotisation qu'ils paient à l'IRE) suffit à peine à couvrir le déficit du soutien technique qui n'est pas financé par l'IRE. Le résultat de l'exercice s'élève à 3.433,70 EUR, et il est proposé de transférer l'intégralité de ce montant aux fonds affectés au soutien technique de l'institut.

Comme les années précédentes, il faut souligner que de nombreux membres collaborent gracieusement aux différents groupes de travail techniques et commissions de notre institut. D'après le conseil d'administration, ces contributions totalisent à nouveau plusieurs centaines d'heures en 2014. La liste des membres actifs des commissions et des groupes de travail techniques est jointe en annexe pour information. Il doit également être mentionné que le mandat de tous les membres du conseil d'administration est non rémunéré.

En ce qui concerne le bilan au 31 décembre 2014, les liquidités s'élèvent à 123.124,28 EUR à la clôture de l'exercice.

### **b. Budget 2015**

Pour l'année à venir, nous attendons une hausse des revenus générés par les cotisations en raison de l'arrivée des nouveaux membres agréés.

Le budget reprend l'intégralité du coût de notre secrétariat scientifique, mais aussi l'intervention demandée et prévue de l'IRE à concurrence de 125.000 EUR. Après cette intervention, le coût net du secrétariat scientifique est estimé à 49.240 EUR.

Au total, le budget prévoit une perte de 20.465 EUR.

Bruxelles, le 24 janvier 2015

### **Groupes de travail généraux**

Exercice de la profession, normes et circulaires – président : Olivier Macq

Yves Dehogne  
Bernard De Meulemeester  
Jurgen De Raedemaeker  
Olivier De Vreese  
Kurt Marichal

IFRS et normes comptables – président : Jean-François Hubin

Gregory Joos  
Frans Simonetti  
Dirk Stragier  
Carl Verhofstede

### **Groupes de travail en rapport avec la BNB**

Établissements de crédit – président : Damien Walgrave

Stijn Broekx  
Yves Dehogne  
Bernard De Meulemeester  
Olivier De Vreese  
Joeri Klaykens  
Olivier Macq  
Anton Nuttens

Entreprises d'assurances – président : Karel Tanghe

Isabelle Rasmont  
Peter Telders  
Piet Vermeeren  
Kenneth Vermeire  
Dirk Vlaminckx

Établissements de paiement – président : Philip Maeyaert

Philip Callens  
Jurgen De Raedemaeker  
Gregory Joos  
Stéphane Nolf  
Dirk Smets  
Dirk Stragier  
Christel Weymeersch



Covered bonds – président : Jean-François Hubin

<p>Stijn Broekx David De Schacht Joeri Klaykens Kurt Marichal Cindy Van Humbeeck Maurice Vrolix</p>
---

AQR – président : Erik Clinck

<p>Bernard De Meulemeester Jean-François Hubin Gregory Joos Dirk Stragier</p>
---

**Groupes de travail en rapport avec la FSMA**

Organismes de placement collectif – président : Maurice Vrolix

<p>Peter Coox Karel Nijs Benoit Van den Broeck Damien Walgrave Christel Weymeersch</p>
--

Institutions de retraite professionnelle – président : Rik Neckebroeck

<p>Kurt Cappoen Ludo Caris Tom Renders Karel Tanghe Peter Telders Dirk Van den Broeck David Van Vreckem Piet Vermeeren</p>
--

MiFID – président : Philippe de Harlez

Entreprises financières	Secteur des assurances
Isabelle Charlier	Geraldine d'Argembau
Peter Coox	David De Schacht
David De Schacht	Arnaud Leroy
Bart Dewael	Luc Roelandt
Jean-François Hubin	Miet Simons
Gregory Joos	Peter Telders
Benoit Van den Broeck	Benoit Van den Broeck
Caroline Veris	Caroline Veris
	Dirk Vlaminckx
	Vincent Vroman